

2

Contribution des intellectuels congolais au mouvement nationaliste, à la lutte pour l'indépendance et la démocratie au Congo-Kinshasa

André Mbata B. Mangu

Introduction

Il est indéniable qu'au Congo-Kinshasa comme dans d'autres pays d'Afrique et d'ailleurs, les intellectuels, pas nécessairement les universitaires, ont joué un rôle déterminant dans l'émergence, le développement et le succès du mouvement nationaliste qui avait conduit à l'indépendance. Le fait que les fonctions politiques les plus importantes leur aient été confiées au lendemain des indépendances constituait en soi une sorte de récompense pour une élite intellectuelle qui s'était installée aux premières loges dans la lutte pour la souveraineté. Malheureusement, l'objectif de la lutte ayant été atteint, leur nouveau rôle consistait non pas dans la consolidation de l'indépendance, mais plutôt celle du pouvoir acquis avec le soutien des masses populaires vis-à-vis desquelles ils avaient très rapidement pris des distances. Par la suite, ils contribuaient à l'établissement des régimes autoritaires avec l'aide des anciennes puissances coloniales contre lesquelles bon nombre de leaders nationalistes s'étaient farouchement battus.

Ce faisant, ils reniaient le credo nationaliste et se discréditaient aux yeux des masses dont ils s'étaient servis pour accéder au pouvoir, les contraignant à ce que d'aucuns ont judicieusement qualifié de révolte ou de lutte pour la « seconde indépendance » (Nzongola-Ntalaja 1994:13-14 ; Ake 1996:139 ; Biaya 1992:5) même si la première n'était qu'une fiction juridique.

Cette étude se penche sur la contribution des intellectuels congolais au succès du mouvement nationaliste ayant débouché sur l'indépendance. Elle s'interroge sur leur rôle dans la confiscation et l'échec de celle-ci ainsi que dans l'institution des régimes autoritaires érigés par la suite en modes de gouvernance. Il s'agit également de réévaluer

la participation des intellectuels congolais à la libéralisation politique des années quatre-vingts, au conflit armé consécutif à l'échec de celle-ci et au redémarrage du processus de démocratisation après une brève réflexion s'impose sur le concept « intellectuel » qui domine l'étude.

Des intellectuels

Intellectuel : tentative de définition

La notion d'intellectuel n'est pas facile à définir alors même qu'on voit ce et ceux qu'elle désigne ainsi que ceux qui se reconnaissent comme intellectuels (N'Da 1987:6).

Le terme « intellectuel » est non seulement l'un des plus fréquemment utilisés mais aussi des plus controversés en sciences sociales. D'après Ory (1990:27), l'intellectuel ne se définit pas par ce qu'il est – une fonction, un statut – mais par ce qu'il fait et par un certain type d'intervention sur un certain lieu : la cité. L'intellectuel est certes le plus souvent une personne qui a été à l'école, mais il est plus qu'un simple porteur de diplôme scolaire ou académique.

Les définitions de l'intellectuel sont presque toujours idéologiques (N'Da 1987:6). La qualité d'intellectuel dépend, pour une société donnée, à un moment précis de son histoire, de la quantité existante de lettrés. Historiquement, le seuil de l'intellectualité peut varier : il s'élève des études primaires aux études secondaires et supérieures. Les intellectuels sont tous ceux qui s'adonnent aux œuvres de l'esprit ou d'intelligence. Ce sont des hommes et femmes de pensée. À partir du moment que tout homme est capable de jugement et de pensée, tout le monde peut être considéré comme un intellectuel. Cependant, quoique tous les hommes soient des intellectuels, tous n'ont pas dans la société la fonction d'intellectuels (Crehan 2002:131-132). Les intellectuels sont généralement un groupe de personnes qui travaillent essentiellement avec leur intelligence. Edouard Shils considère les intellectuels comme des personnes avec une inégale sensibilité au sacré, une réflexivité peu commune concernant la nature de leur univers et les règles gouvernant leur société (Rajae 1994:40). Ils sont une minorité de gens qui agissent comme la conscience morale de leur société. D'après Karl Mannheim, les intellectuels sont des groupes sociaux qui existent dans toute société et dont la tâche essentielle est de donner une interprétation du monde pour la société. Ils donnent un sens à la vie de leur société et à l'existence de ses membres dans une expérience dignifiée (Rajae 1994:40, 41). Le trait distinctif original de l'intellectuel n'est pas de penser, mais de communiquer sa pensée (Ory 1990:29). Ce qui définit mieux un intellectuel, ce n'est pas le fait qu'il possède une intelligence supérieure, mais qu'il a la responsabilité de produire des connaissances et/ou de les communiquer aux autres (Crehan 2002:131). Les intellectuels sont non seulement ceux qui pensent, mais ceux dont les pensées sont considérées comme ayant un certain poids et une certaine autorité. Les intellectuels sont liés aux classes sociales. Chaque groupe social produit son type d'intellectuels organiques, structurellement liés à lui et œuvrant pour son hégémonie et la préservation de ses intérêts (Crehan 2002:134,137-145). Gramsci divise les intellectuels en deux groupes : les intellectuels organiques et les intellectuels

traditionnels. Les intellectuels traditionnels sont ceux que les intellectuels organiques de divers groupes sociaux trouvent en place et qu'ils doivent s'efforcer de transformer ou de subjuguier. À un moment donné, ils étaient intellectuels organiques de certains groupes sociaux, mais avec le temps ils se sont transformés en un groupe social autonome qui se considère indépendant des autres et se tient à l'écart de la lutte des classes (Crehan 2002:141). Cette autonomie apparaît cependant relative car les intellectuels sont presque tous des intellectuels organiques de groupes sociaux existants. La distinction n'est plus tellement entre les intellectuels traditionnels et les intellectuels organiques, mais entre les « intellectuels d'État ou du pouvoir » et les « intellectuels de masses ou du peuple ».

Le terme *intelligentsia* est lié à celui d'intellectuel et désigne les intellectuels comme un groupe ayant une conscience de classe. Si ce dernier a fait l'objet d'un baptême en fanfare en France lors de l'affaire Dreyfus, le mot *intelligentsia* est d'origine russe (Lindenberg 1990:158,161).

Affaire Dreyfus et baptême de l'intellectuel

Dans la littérature française, l'intellectuel trouve sa consécration dans ce que d'aucuns ont appelé « Affaire Dreyfus » ou pour être précis l'« Affaire Zola » (Ory 1990:17-43). L'entrée dans l'usage commun, sinon courant, du terme intellectuel sous sa forme substantivée peut être située exactement dans l'espace – la culture française – et dans le temps – l'Affaire Dreyfus (Ory 1990:18). En 1894, Alfred Dreyfus, un Français d'origine juive et capitaine de l'armée française, est condamné pour trahison. Dans le numéro 87 du jeudi 13 janvier 1898, l'écrivain Émile Zola publie, en première page du quotidien *L'Aurore littéraire, artistique et sociale*, une « Lettre à Monsieur Félix Faure président de la République » à laquelle le rédacteur en chef du journal (et non son directeur), Georges Clemenceau, a donné le surtitre provocateur : « J'accuse ». Visant à percer le mur du silence qu'opposent les pouvoirs publics à la campagne des partisans de l'innocence du capitaine Dreyfus, cette mise en accusation de personnalités civiles et militaires haut placées que Zola considère comme complices, à des degrés divers, de la perpétuation d'un déni de justice, est la réponse des « dreyfusards » à l'acquiescement de celui qu'ils jugent le vrai coupable, le commandant Walsin Esterházy. Zola et Clemenceau savent à quels risques judiciaires ils s'exposent.

Zola écrit : « Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour ! J'attends ». Il s'agit donc bien pour eux d'ouvrir une polémique publique et d'empêcher l'étouffement de la vérité. Dès le lendemain paraissent dans *L'Aurore* deux courtes « protestations » (et non un « Manifeste »), rassemblant petit à petit sous elles plusieurs centaines de signatures qui en approuvent les termes (Ory 1990:18). La première protestation fut publiée le 14 janvier 1898. La seconde protestation eut le plus grand nombre de signatures et dans trois ou quatre lignes, « les soussignés, protestent contre la violation des formes publiques au procès de 1894 et contre les mystères qui ont entouré l'affaire Esterházy, persistent à demander la révision ». À aucun moment le

mot « intellectuel » n'est utilisé. En revanche, la composition des listes privilégie les universitaires et, plus largement, les diplômés. Le 23 janvier 1898, se ralliant définitivement à la thèse de l'innocence du capitaine Dreyfus, Clemenceau écrivait, en assortissant le terme de caractères italiques qui marquent clairement la rareté de l'usage : « N'est-ce pas un signe, tous ces intellectuels venus de tous les coins de l'horizon, qui se regroupent sur une idée ». Mais le mot n'est pas popularisé pour autant. Il faut attendre une semaine pour qu'il soit repris au bond par l'écrivain le plus admiré de la jeune génération (moins de 35 ans) et, avec Zola, le plus discuté : Maurice Barrès (Ory et Sirinelli 1986:6). Le vrai baptême du terme intellectuel eut lieu le 1^{er} février 1898 dans *Le Journal* avec l'éditorial de première page signé par Maurice Barrès, l'anti-dreyfusard par excellence, et intitulé : « La protestation des intellectuels! ». Point d'exclamation inclus. Il s'y gausse des intellectuels protestataires : « la liste dite des intellectuels est faite d'une majorité de nigauds et puis d'étrangers et enfin de quelques bons Français ».

Quelques jours plus tard, dans la *Revue Blanche*, le bibliothécaire de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, Lucien Herr considéré comme l'un des principaux animateurs de la campagne dreyfusarde relève le mot « intellectuel » dans une lettre « A M. Maurice Barrès ». Dans son acception actuelle, il commence à s'acclimater au milieu très repérable des écrivains, artistes et militants en révolte contre la société établie. Dans la recherche de la paternité, si Barrès est celui qui a le premier utilisé le mot « intellectuel », Zola en est certainement le père naturel (Ory 1990:23). L'affaire Dreyfus n'est pas seulement le moment où se baptise la notion. Elle est aussi, en elle-même, un exemple achevé de controverse entre intellectuels (Ory et Sirinelli 1986:13). Consacré lors de l'Affaire Dreyfus, l'intellectuel n'est pas pour autant une spécialité française (Lindenberg 1990:155-205), un attribut de la francité (Ory et Sirinelli 1986:11). Il est universel. Chaque société humaine développe ses intellectuels même si le terme utilisé pour les désigner diffère suivant les cultures et langues.

Intellectuel et engagement social et politique

Goethe conseillait aux intellectuels de laisser la politique aux diplomates et aux soldats. Flaubert considérait la politique comme le « poison des arts ». Le mouvement de culte de l'art pour l'art en France était aussi basé sur l'idée que la vérité et la beauté devraient être séparées du politique. Pour Benda (1965), l'implication politique des intellectuels contemporains constitue une « trahison ». En comparant la partialité et les passions politiques à leurs œuvres, Benda affirme que les « clercs » modernes ont trahi leur véritable fonction qui consiste à trouver des vérités universelles inconnues des incultes (Eder 1994:57).

Cependant, peut-on concevoir un intellectuel désintéressé des questions sociales et politiques de son temps ? (Eder 1994:57 ; Goulemot 1990:51). L'intellectuel est nécessairement engagé, sinon il ne serait qu'un « penseur », un « mystique », bref un simple spécialiste. Mais que le penseur se mette en tête d'inspirer le prince, le mystique de prêcher une croisade, c'en est fini de la spécialisation (Ory 1990:27). On ne voit

guère comment un homme de culture d'une certaine envergure ou d'une certaine ambition pourrait rester continuellement à l'écart de grands choix politiques. Le « désengagement » n'est pas possible. L'intellectuel « neutre » est un mythe, une illusion (Eder 1994:57-58 ; Goulemot 1990:51,61,63-65 ; Ory 1990:27 ; Sivaraksa 1994:73). « Neutre » par rapport à qui et par rapport à quoi ? Malheureusement, la « neutralité » s'exprime toujours par rapport au peuple et aux causes des masses populaires. A-t-on le droit de se dire neutre lorsque son pays est victime du pillage de tous ordres, lorsque son peuple est opprimé et exploité, lorsqu'il se voit dénié toute dignité humaine, chosifié et lorsque son existence elle-même est menacée ? A-t-on le droit de se dire neutre lorsque l'indépendance pour laquelle beaucoup des nôtres se sont immolés nous est confisquée chaque jour par des puissances étrangères servies par des agents périphériques ou locaux se présentant comme nos gouvernants mais pensant et agissant en réalité comme leurs gouverneurs généraux en terres d'Afrique ? A-t-on le droit d'être neutre face au génocide et aux violations des droits humains qui chaque jour se commettent sous nos yeux ? Devant le crucial choix à faire entre la vie et la mort, l'indépendance et la recolonisation, la démocratie et la dictature, peut-on se dire neutre et s'abstenir ? Dans ces conditions, la neutralité est non seulement inadmissible, mais elle constituerait un crime de « non-assistance à peuple en danger ». Il n'y a pas d'intellectuels neutres pas plus qu'il n'existe de grammaire ni de syntaxe neutre (Bakary 1992:19).

L'intellectuel a une responsabilité dans la défense et l'illustration des valeurs sociales (Goulemot 1990:59). Face au mensonge, à l'injustice et à l'intolérance, comme l'avait souligné Rousseau, « le silence est un crime » (Goulemot 1990:61). L'intervention dans la vie de la cité apparaît au philosophe comme un devoir : « Honte à celui qui se tait ». Il en découle tout naturellement une responsabilité des intellectuels face au social. Ils sont garants du passé, du présent et même de l'avenir. Cette responsabilité les grandit au regard de l'opinion (Goulemot 1990:63). Le débat entre les tenants de la théorie de l'art pour l'art et ceux de l'art au service d'une cause est aussi un débat sur leur responsabilité sociale (Goulemot 1990:64). Être engagé n'implique pas nécessairement qu'un intellectuel soit un activiste politique ou assume directement un rôle politique dans la société quoique les deux ne s'excluent pas mutuellement. Chaque activité intellectuelle a une implication sociopolitique parce que les intellectuels sont ceux qui produisent des idées et les idées sont toujours « engagées » (Eder 1994:57-58). Quoiqu'ils puissent ne pas être « politiciens », les intellectuels sont des créateurs d'idées, du langage et du discours politiques. D'autre part, l'entrée des intellectuels en politique n'est pas la marque la plus évidente de leur engagement, si l'on entend par là leur utilisation au service d'une certaine politique. Quand bien même ils militent dans un parti, on les retrouve moins chargés de dénoncer ou d'interpeller que d'approuver ou même d'expliquer les points de vue et le programme censé avoir motivé leur engagement (Goulemot 1990:65). Les intellectuels sont un petit groupe de gens qui donnent à leur société – que ce soit le monde ou l'État-Nation – la plus articulée, persuasive, précise et peut-être la plus exacte définition de la société à partir

de leur expérience (Sivaraksa 1994:73). Ils ont aussi l'obligation de développer cette société.

Ils osent écrire et parler ouvertement contre l'opinion publique courante, spécialement contre la politique et l'administration des élites dirigeantes. Chez Sartre, l'intellectuel sera l'empêcheur de penser en rond et son parangon, le philosophe se reconnaîtra à son caractère in-adapté. Pour Sartre, nul ne songerait à appeler « intellectuels » les porte-parole d'un pouvoir conservateur puisque évidemment « ils font passer abusivement pour des lois scientifiques ce qui n'est en fait que de l'idéologie dominante » (Ory 1990:16-17). Les intellectuels pourraient gêner la tâche du politique si le pouvoir n'arrivait pas à les utiliser comme une garantie factice pour influencer l'opinion, mal informée, par ailleurs, des conditions réelles d'exercice du pouvoir (Goulemot 1990:98). Les dirigeants considèrent généralement les « intellectuels » comme des apprentis sorciers capables de réveiller les vieux démons. L'art des despotes est d'avoir compris que la suprême habileté du pouvoir est d'apprendre à les utiliser (Goulemot 1990:97-98). Malheureusement, il faut jusque-là constater la victoire du despote et du prince sur l'intellectuel en Afrique. La responsabilité sociale et politique des intellectuels devrait être encore plus prononcée dans les pays africains. Face à l'autoritarisme, au sous-développement, à la misère due à la mauvaise gouvernance et aux politiques impérialistes et néo-coloniales des puissances occidentales, aux violations massives des droits de l'homme et des peuples, le droit au silence ou au « désengagement » nous est totalement dénié en droit et en fait. Notre savoir ne vaut véritablement que si nous arrivons à le mettre au service de la libération et du développement de notre peuple, bref dans la mesure où nous assumons notre responsabilité sociale.

La Déclaration de Dar es-Salaam impose aux intellectuels de l'enseignement supérieur et/ou universitaire le devoir de contribuer à la réparation des inégalités historiques et contemporaines au sein de leur société.¹ Des dispositions analogues sont reprises dans la Déclaration de Kampala sur la liberté intellectuelle et la responsabilité sociale.² Celle-ci prévoit que tout en y prenant part, la communauté intellectuelle doit faire sienne la lutte des forces populaires pour leurs droits et leur émancipation (Article 22). Elle interdit à ses membres de participer ou être partie prenante dans une quelconque action qui pourrait porter préjudice au peuple ou à la communauté intellectuelle (Article 23). Elle demande également à la communauté intellectuelle d'encourager et de contribuer aux actions pour corriger les inégalités anciennes et contemporaines fondées sur le sexe, la nationalité et/ou tout autre handicap social (Article 25). C'est l'autre face du Janus des libertés académiques ou intellectuelles. Suivant qu'on loue ou qu'on désapprouve l'attitude des intellectuels, le débat a longtemps tourné autour de « l'éloge des intellectuels » (Lévy 1987), du « plaidoyer pour les intellectuels » (Sartre 1972), ou plutôt la « trahison des clercs » (Benda 1965), la « défaite de la pensée » (Finkielkraut 1987), ou les « méfaits des intellectuels » (Berth 1914) débouchant le plus souvent sur un constat de négation

d'éloge ou de plaidoyer et sur celui de l'affirmation de la trahison, de la défaite ou des méfaits des mêmes intellectuels.

Intellectuel, démocratisation et anti-intellectualisme

Le rôle des intellectuels dans la société est façonné non seulement par le contexte social et politique dans lequel ils vivent, mais aussi par les idéaux et idées de leur temps (Eder 1994:60).

Le combat de l'intellectuel est assimilé à la lutte éternelle pour les grandes valeurs « humanistes » contre tout ce qui opprime l'homme (Ory et Sirinelli 1986:10). C'est le combat pour la justice (Affaire Dreyfus) et la vérité. Toute discussion de la fonction de l'intellectuel doit être basée sur une conception de l'idéal d'une société moderne (Ory 1990:12). La principale fonction de l'intellectuel dans les sociétés modernes est celle de la démocratisation qui requiert une société « auto-consciente » à travers la critique continue (Eder 1994:60). L'intellectuel doit pouvoir y contribuer. S'agissant du rôle des écrivains, Sartre (1949:81-82) écrit, par exemple, que le romancier présente à la société son image. Il lui demande de s'assumer ou de changer. Il donne à la société une « conscience coupable ». Il est dans un état d'antagonisme perpétuel avec les forces conservatrices qui maintiennent l'équilibre qu'il tend à réduire (Eder 1994:60). Les intellectuels servent de miroirs de leurs sociétés. En posant continuellement des questions, en relativisant les formes de pouvoir, et en les doublant de ce qui paraît évident, ils renforcent la démocratie et deviennent la conscience de leur société (Eder 1994:60). Si la fonction la plus critique de l'intellectuel est celle d'étendre l'espace démocratique, alors l'intellectuel a besoin de nouveaux concepts et langages, de redéfinir les anciens et aller au-delà des canaux qui contrôlent les sociétés modernes (Eder 1994:61). Dans notre ère de changement marqué par une transition rapide vers les régimes démocratiques dans les pays en développement, la tâche de définir et redéfinir la démocratie apparaît de plus en plus nécessaire quoique de plus en plus difficile (Eder 1994:61). La première et la plus importante tâche de l'intellectuel est celle d'éducation. L'éducation donne au peuple la capacité de s'autogouverner en questionnant toutes formes de pouvoir et d'autorité.

Ironiquement, la fonction de l'intellectuel est de s'éliminer soi-même et d'éliminer sa distinction sociale basée sur la connaissance en transformant la société entière en une « société des intellectuels » (Eder 1994:69-70). L'intellectuel comme créateur de langage et de discours politiques peut agir comme une force génératrice de conscience collective. Cette fonction est particulièrement importante dans l'initiation des mouvements sociaux. La mobilisation sociale peut être un instrument effectif de lutte contre l'injustice et l'inégalité et une expérience digne d'apprentissage. La mobilisation sociale est particulièrement importante pour l'intellectuel parce que c'est seulement à travers le peuple et les mouvements populaires que les idées peuvent être socialement appropriées. Sans une audience, l'intellectuel peut toujours jouer un rôle, mais ne peut pas devenir un agent de changement social. Finalement, il est crucial pour l'intellectuel de continuer à donner à la société « une conscience de culpabilité » parce que c'est à travers la critique permanente et le dialogue qu'une société peut

s'améliorer (Eder 1994:70). L'origine du terme intellectuel en France traduit aussi son rôle sociopolitique et sa fonction critique (Eder 1994:57). Pour les Dreyfusards, les intellectuels étaient les articulateurs de l'opposition, ceux qui non seulement reflètent, mais aussi questionnent et défient les valeurs, les coutumes et les vérités considérées comme acquises dans la société (Eder 1994:57). Quoique s'opposer au pouvoir existant ait toujours été une fonction des intellectuels dans le passé (Martin Luther, les révolutionnaires français...), il devint au moins en France la vraie définition de l'intellectuel (Eder 1994:57). L'intellectuel fera profession de critique ; à tout le moins, au sein du système dont il sera le gardien des lois : disons plus justement de la loi, car c'est un homme des principes (Ory 1990:33). La société lui confiera les fonctions éthiques sans lesquelles son identité n'aurait plus de sens. C'est un prophète, variante d'une figure identique à l'archétype de Socrate. L'atmosphère dans laquelle se meut l'intellectuel, celle du moins qu'il dégage autour de lui, est polémique. Les débats intellectuels ont toujours tourné autour de Vérité et Erreur, Justice et Injustice, Bien et Mal (Ory 1990:33, 34).

Les intellectuels se définissent pour l'essentiel comme des êtres d'opposition et de critique, engagés dans le monde mais le jugeant au nom des valeurs toujours absentes de ce monde même (Goulemot 1990:64-65). Dès son baptême avec l'affaire Dreyfus, l'intellectualisme a dû cependant cohabiter avec l'anti-intellectualisme. Durant cette affaire, par exemple, l'intellectualisme des Zola et autres devait se confronter à l'anti-intellectualisme qui sera d'abord le fait des intellectuels eux-mêmes comme on l'a vu avec Maurice Barrès et George Sorel (Prochasson 1990:110). L'usage du terme par Barrès lui donnait un sens péjoratif. Pour Barrès, l'intellectuel était synonyme de « l'ennemi des lois », de « mauvais Français », non patriote ou juif par référence à l'origine de Dreyfus. « Je ne suis pas un « intellectuel », je désire avant tout qu'on parle le français », proclamait Barrès (Prochasson 1990:110). Compte tenu de la fonction de l'intellectuel comme conscience de la Nation, « prophète » en rébellion constante contre le pouvoir autoritaire et censeur des valeurs sociales, l'anti-intellectualisme est aussi très prononcé chez les autocrates s'opposant non seulement à la mission de l'intellectuel, mais aussi à l'usage du terme lui-même. « Citoyen » Robespierre, par exemple, craignait les intellectuels (expérience au fantôme) au point de tout tenter, de la censure à la séduction, pour les domestiquer. L'expérience a été tentée par tous les dirigeants autoritaires allant de la simple séduction à l'emprisonnement, l'ostracisme, la condamnation et l'exécution de ceux qui refusaient de se soumettre. En Afrique, il est intéressant de noter que par ordre du dictateur équato-guinéen Macias Nguema, il était un crime de se considérer ou de se faire désigner comme intellectuel.

À défaut de les éliminer ou de les domestiquer, les dirigeants autoritaires, particulièrement en Afrique, se sont évertués à créer un « prolétariat intellectuel » (Prochasson 1990:125-126) caractérisé par la réduction des travailleurs intellectuels et des universitaires au rang des « cas sociaux », des mendiants, gagnant des salaires de misère, obligés de se prostituer intellectuellement ou politiquement pour devenir des agents du *status quo*, hostiles au changement social.

Moyens d'action des intellectuels et changement social

Faire des intellectuels les responsables des heurs et malheurs d'une histoire politique et sociale est une tentation flagrante qui reviendrait à oublier qu'entrés en militance, les intellectuels deviennent des « militants intellectuels » plus facilement qu'ils ne restent « intellectuels militants ». Les moyens d'action propres aux intellectuels semblent avoir eu peu de prise sur l'histoire au point qu'ils en viennent parfois à prendre les armes ou à « porter des valises » (Goulemot 1990:100). La pétition, le rassemblement, la proclamation, la protestation ou le manifeste semblent des armes dérisoires face aux canons et aux chars. Que peut une signature, aussi prestigieuse soit-elle, contre le martèlement des bottes ? L'action des intellectuels semble plus symbolique qu'effective. Elle relève du signe de reconnaissance et du rituel. La pétition serait pour ses critiques les plus acerbes un genre des salons littéraires. De même la tentation sartrienne de fonder un parti ou celle d'un Senghor, Ki-Zerbo ou Cheikh Anta Diop de s'engager activement en politique reflète le constat d'une impuissance politique, celle d'agir sur le cours des événements et d'orienter les responsables politiques en utilisant les seules armes de la raison intellectuelle.

Il en est de même des actions des intellectuels africains tels que Wamba-dia-Wamba, Garang, Savimbi et Museveni qui s'étaient engagés dans les voies de la rébellion armée. L'action intellectuelle n'en est pas pour autant inutile, surtout lorsqu'elle finit par être intériorisée et adoptée par les masses populaires et débouche sur des actions concrètes. Toutefois, elle ne le sera que dans la mesure où l'intellectuel épouse sincèrement les conditions des masses et opère comme un intellectuel organique de celles-ci, défend leurs causes et s'exprime en leur nom ou se comporte comme l'intellectuel de son peuple.

Intellectuels, nationalisme, lutte pour l'indépendance et la démocratie au Congo

Intellectuels au Congo-Kinshasa

À l'époque coloniale, la politique belge était claire : « pas d'élite, pas d'ennuis » (Kabeya 1992:234). C'est ainsi qu'à l'inverse de la France qui en matière de formation des cadres dans les colonies visait l'émergence d'une élite, la politique belge visait la formation d'un plus grand nombre de personnes de niveau moyen. L'idéologie coloniale préférait le terme « évolué » à celui de cadre. Sur le plan de l'instruction, l'évolué devait avoir terminé ses trois ou quatre ans d'études secondaires. Lors de l'accession du Congo à l'indépendance, le pays comptait moins de dix cadres nationaux ayant terminé leurs études universitaires. L'intellectuel congolais d'avant l'indépendance n'était donc pas nécessairement universitaire. Il s'agissait d'un cadre ayant généralement été formé à l'école coloniale, missionnaire, prêtre ou laïc, et travaillant pour le compte l'administration coloniale (clerc).

Après des progrès faits dans le domaine de l'éducation au lendemain de l'indépendance, l'intellectuel devint quelqu'un ayant fréquenté l'école secondaire et surtout l'université. Si le seuil d'intellectualité a été relevé au lendemain de

l'indépendance, il n'en est pas de même de l'engagement et de la responsabilité sociale des intellectuels.

Contribution des intellectuels congolais au mouvement nationaliste et à la lutte pour l'indépendance

D'après Young (1979:139-139), le nationalisme était un phénomène récent au Congo sous colonisation belge. Aucune revendication d'indépendance n'était faite par les leaders congolais avant 1956. Les évolués étaient plus préoccupés à exiger les mêmes statut, avantages et privilèges que les Blancs. Au nombre des raisons à la base du réveil tardif du mouvement nationaliste au Congo belge, Young souligne l'absence d'une élite congolaise avant 1940. La politique coloniale était fondée sur l'obscurantisme. Très peu de Congolais avaient été à l'école secondaire.

En mars 1921, suivant une révélation divine, Simon Kimbangu, un ancien catéchiste protestant, commence à prêcher un évangile prônant la libération du peuple noir de la colonisation blanche. Il eut aussitôt de nombreux adeptes qui ne furent intimidés ni par son arrestation en 1921 ni par sa condamnation à vie et sa mort en 1952. Kimbangu est certainement l'une des figures intellectuelles les plus éminentes de la lutte contre le colonialisme au Congo. Il devint le symbole du nationalisme, de la lutte pour la libération de l'homme noir congolais, et inspira les premiers regroupements nationalistes tels que l'Alliance de Bakongo (ABAKO).

D'autres intellectuels qui jouèrent un rôle important dans la lutte furent l'Abbé Malula, Joseph Ileo et Joseph Ngalula. En 1956, ils publient le Manifeste de conscience africaine, version congolaise de la « protestation des intellectuels ». Le Manifeste de conscience africaine était la plus forte réaction des intellectuels congolais de l'époque contre le plan concocté par le professeur belge Bilsen recommandant l'indépendance du Congo sur une durée de trente ans. Contrairement à ce que d'aucuns ont prétendu, le Manifeste ne s'opposait pas radicalement au Plan Bilsen tout comme il n'appelait pas à une indépendance immédiate. Il exigeait seulement une certaine humanisation du colonialisme par la reconnaissance de plus de droits au peuple congolais. Il eut une forte répercussion et contribua à la relance du mouvement nationaliste. Des intellectuels tels que Joseph Kasavubu, Lumumba, Adoula, Tshombe, Kalonji et d'autres qui jouèrent un rôle de premier plan tel qu'attesté par les fonctions politiques qu'ils occupèrent au sein du premier gouvernement congolais furent également à la tête du mouvement nationaliste. Quoique d'un niveau inférieur à ceux qui sortirent bientôt de nombreuses écoles secondaires et des universités, ils réussirent à galvaniser les masses au travers des partis qu'ils créèrent et à les emballer jusqu'à la conquête de l'indépendance. Il faut également compter ceux qui se regroupèrent dans les associations d'anciens élèves des écoles chrétiennes, les cercles culturels ou clubs des évolués et qui étaient rarement de grands lettrés. Si l'on pouvait à ce jour parler d'un quelconque âge d'or des intellectuels au Congo, il ne fut certainement pas celui des diplômés universitaires.

Rôle des intellectuels congolais à l'indépendance et sous la première République

Une fois l'indépendance conquise avec l'aide des masses, particulièrement à la suite de grandes manifestations populaires comme celle qui eut lieu à Kinshasa le 4 janvier 1959 et qui s'acheva sur un massacre qui précipita la fin de la colonisation belge, l'on a connu un profond revirement dans le chef des intellectuels et leaders nationalistes. Il était tout à fait clair qu'au-delà des discours destinés à la consommation des masses pour s'assurer de leur soutien, la plupart des leaders nationalistes ne portaient pas les masses populaires dans leurs cœurs. L'objectif visé était tout simplement de remplacer les colonisateurs blancs et de bénéficier des privilèges dont ces derniers jouissaient sous la colonisation. Comme l'écrivait Frantz Fanon, cette élite à la petite semaine devait se transformer non pas en réplique du colonisateur, mais en sa caricature. La première grande intervention des intellectuels sur la scène politique eut lieu en septembre 1960. Le 14 septembre 1960, le colonel Mobutu neutralisait à la fois le président Joseph Kasavubu et le Premier ministre Patrice Lumumba dans un premier coup d'État contre l'ordre constitutionnel institué par la Loi fondamentale de la RDC. Il nommait comme membres du gouvernement transitoire des Commissaires généraux qui étaient en général des cadres universitaires et des étudiants. Loin de consolider l'indépendance et la démocratie, le gouvernement des intellectuels avait plutôt contribué à la confiscation de l'indépendance et à l'émergence d'un régime autoritaire. C'est en effet sous leur régime et avec leur complicité ou silence que Patrice Emery Lumumba, figure emblématique du nationalisme et de la lutte pour l'indépendance au Congo-Kinshasa était malheureusement arrêté et assassiné.

Cet odieux assassinat provoqua la révolte des masses contre les petits bourgeois qui avaient à eux seuls mangé le fruit de *uburu* (freedom) et revendiquaient une « seconde indépendance » (Nzongola-Ntalaja 1994:13-14 ; Ake 1996:139 ; Biaya 1992:5-6) étant donné que le peuple ne pouvait plus se satisfaire de l'indépendance de drapeau du 30 juin 1960. Le gouvernement des intellectuels sous le collège des Commissaires généraux était un gouvernement inconstitutionnel. Membres de ce gouvernement d'exception, le commissaire général à la justice et son adjoint n'étaient autre que Marcel Liau, premier Congolais diplômé en droit, et Etienne Tshisekedi qui sera le premier Congolais à obtenir le diplôme de docteur en droit. Les Commissaires généraux justifiaient le coup d'État du colonel Mobutu et jetèrent les fondements d'une culture juridique de justification de l'autoritarisme.

Dans l'ensemble, l'intellectuel congolais avait trahi, annonçant les couleurs d'une plus grande trahison sous la deuxième République en devenant l'agent ou le clerc du dictateur. L'intellectuel congolais fut également d'un apport considérable dans l'élaboration de l'idéologie politique à base ethnique ou même régionaliste qui devint tacitement l'idéologie du régime (Biaya 1992:6,12-17 ; Kalele-ka-Bila 1992:18-45).

Intellectuels congolais sous la deuxième République

Au lendemain du second coup d'État de Mobutu qui inaugurerait la seconde République, en octobre 1966, Colonel Mobutu devenu général et président de la République par la volonté des maîtres occidentaux qui l'y avaient préparé depuis 1960, nommait un nouveau gouvernement.

Madame Lihau Kanza, une dame parmi les premiers universitaires congolais, est nommée membre du gouvernement. Plusieurs membres du collège des Commissaires généraux reviendront après 1966. La plupart des 22 vice-ministres nommés par Mobutu le 5 mars 1969 seront des universitaires. Au sein du Conseil exécutif (gouvernement) qu'il nomme le 8 mars 1974, presque tous les Commissaires d'État (ministres) sont des universitaires, voire professeurs d'université (Mulambu 1992:81). À quelques exceptions près, les différents gouvernements qui se sont succédé depuis le 23 février 1977 furent des « gouvernements des universitaires » ou « gouvernements des professeurs », de sorte que lors de chaque remaniement, les professeurs de l'Université nationale du Zaïre avaient l'oreille tendue vers leur poste radio (Mulambu 1992:61). Un universitaire nommé au gouvernement se comporte moins en intellectuel qu'en politique. Une fois coopté autant pour le faire taire que pour contribuer à asseoir le pouvoir du Prince, l'intellectuel devenait l'un des cerveaux pensant du régime. Ce rôle n'allait pas changer avec l'arrivée des Kabila à la tête du pays, l'intellectuel demeurant le cerveau du régime.

Intellectuels et démocratisation au Congo-Kinshasa

Une communauté intellectuelle engagée est nécessaire pour faire avancer la cause du constitutionnalisme et de la démocratie. Des intellectuels africains et des chercheurs en sciences sociales ont joué et continuent de jouer un rôle crucial pour faire avancer le processus de démocratisation et la cause des droits de la personne humaine en Afrique. Ce rôle ne devrait cependant pas être exagéré.

Il existe, en effet, de nombreux exemples individuels d'intellectuels qui ont coopéré et continuent de servir des régimes autoritaires pour satisfaire des intérêts égoïstes de survie matérielle et financière et qui ont contribué à l'avènement ou à la consolidation de l'autoritarisme en lieu et place de la démocratie. Le rôle négatif et malveillant joué par les politologues dans la consolidation et la survie de la dictature militaire du Général Babangida avait été bien souligné par Ibrahim (1997:114-117) dans le cas du Nigeria. Selon Ibrahim, presque toutes les mesures anti-démocratiques étaient conçues et appliquées par d'éminents politologues recrutés dans les universités nigérianes. Les politologues avaient joué le rôle d'experts au service de la dictature pour étouffer les aspirations démocratiques du peuple du Nigeria. Chaque blocage du processus démocratique, chaque stratagème pour faire échec aux forces démocratiques, tout refus de respecter le calendrier de transfert de pouvoir aux candidats élus était vigoureusement défendu par une coterie de professeurs de science politique travaillant pour le compte de la dictature militaire (Ibrahim 1997:114). Ce que Ibrahim écrivait au sujet des politologues au Nigeria est aussi vrai d'autres intellectuels : juristes,

sociologues, philosophes, historiens, économistes... Dans le cas des pays comme la RDC, la situation était même pire (Mangu 2002:483). D'autres chercheurs en sciences sociales et même en sciences dites naturelles ou exactes avaient fini par s'engager dans cette voie de sanctification des gouvernants en leur offrant tout ce qu'ils pouvaient pour contribuer à l'édification et à la consolidation de l'autoritarisme. Pour sa part, Chinua Achebe avait de manière excellente décrit les proportions dramatiques prises par les activités de flatterie des intellectuels dans *Anthills of the Savannah* (Achebe 1987 ; Ibrahim 1997:116).

D'après le romancier nigérian, les dirigeants ne naissent pas dictateurs, mais ils le deviennent. Sam, le président dans son roman, n'avait pas l'intention de devenir président. Au début de son régime, il était sincère jusqu'à ce qu'il succombât aux pressions de ses supporters. Les dictateurs sont faits en partie par des fanatiques ou des tambourinaires du régime qui ne cessent de leur souffler à l'oreille : « Le peuple a parlé. Son désir est manifeste. Vous êtes condamné à le servir pendant toute votre vie » (Achebe 1987:5 ; Ibrahim 1997:116). Ainsi pendant que le dictateur répète qu'il ne voudrait pas régner pour toujours, ces tambourinaires doivent être en mesure de scruter ses pensées et le supplier de sauver l'humanité en lui demandant de régner pour toujours. Derrière chacun des « démocrates autoritaires » qui sont légion en Afrique et derrière l'arbre gigantesque qui trône et la fumée épaisse qui n'a cessé d'étouffer les libertés depuis l'indépendance, il y a un nombre incroyable d'intellectuels (Mangu 2003). La vie en Afrique est encore dominée par le vagabondage politique et intellectuel pour des intérêts matériels, le carriérisme politique, le manque de consistance, l'opportunisme politique, et la politique du ventre pratiquée par ceux qui ont choisi de trahir leur peuple en s'associant avec des dirigeants autoritaires et violateurs des droits humains. Un tel vagabondage politique et intellectuel alimenté par les dirigeants et qui se poursuit impitoyablement sous nos yeux a contribué à faire échouer des processus de démocratisation et à faire asseoir pendant des années des dirigeants autoritaires que l'on avait annoncés comme partants ou finis. Se débarrasser ou désintoxiquer de tels opérateurs politiques et intellectuels assoiffés de pouvoir et mus par des intérêts personnels constitue un défi majeur dans l'établissement et la consolidation de la démocratie sur le continent. Le constitutionnalisme et la démocratie sont fortement menacés dans des situations où l'élite intellectuelle est soumise à l'élite politique.

Nzongola-Ntalaja avait également trouvé dans la faiblesse des moyens de subsistance de la classe moyenne (juristes, avocats, professeurs d'université, médecins, ingénieurs, enseignants...) et son exploitation par le groupe dirigeant un obstacle majeur au développement constitutionnel et démocratique en Afrique (Nzongola-Ntalaja 1997:19-20). Dans la foulée de la « révolution béninoise » qui avait abouti à la tenue de la Conférence des Forces Vives en 1989, les peuples d'Afrique s'étaient une nouvelle fois levés comme un seul homme pour réclamer l'« indépendance » de la part des dirigeants, héritiers légitimes du pouvoir néo-colonial et qui s'étaient posés en colonisateurs de leurs propres peuples avec l'aide des anciennes puissances coloniales.

Cette nouvelle indépendance avait pour nom « démocratie » et nécessitait la soumission aux règles du constitutionnalisme qui ne sont pas étrangères à nos sociétés et ne constituent en rien une invention occidentale. Des conférences nationales dites souveraines avaient été organisées dans plusieurs pays africains, y compris le Zaïre. On avait l'impression que l'on était bien parti cette fois et que les dirigeants assourdis par de longues années de pouvoir autoritaire rappelant celui des anciens maîtres coloniaux avaient finalement compris le message. Malheureusement, comme au lendemain des indépendances politiques, le mouvement de la démocratisation avait été récupéré par les hommes au pouvoir jouant toutes les cartes, y compris la carte de la manipulation tribale ou ethnique, celles de la corruption, de la débauche et du débauchage politique, la carte militariste, sans oublier la carte étrangère des parrains occidentaux qui les voulaient indéfiniment au pouvoir pour sauvegarder leurs intérêts et continuer l'exploitation des ressources africaines. Le peuple avait une fois encore échoué, désillusionné et trahi par ses intellectuels.

Autant nous nous devons de produire les connaissances requises pour le bien-être de nos peuples, autant nous devrions aussi contribuer concrètement à l'avènement et à la consolidation du constitutionnalisme et de la démocratie et assumer notre responsabilité sociale en tant qu'intellectuels. La renaissance africaine dont on parle tant et que nous appelons de tous nos vœux ne sera qu'une autre illusion comme l'était l'indépendance politique si nous ne nous engageons pas davantage dans la voie vers le constitutionnalisme et la démocratie.

Conclusion

Qui est intellectuel au Congo et qui ne l'est pas ? Cette question mérite encore d'être posée. L'intellectuel est certes un homme ou une femme qui est passé (e) par l'école, mais bien plus. Il est un homme ou une femme de pensée qui utilise son savoir pour le bien-être de sa communauté. L'intellectuel est donc nécessairement une personne responsable et engagée. À l'instar de plusieurs autres pays, le Congo-Kinshasa a produit des intellectuels tels que Simon Kimbangu, Lumumba, et Iléo qui, sans être universitaires, ont néanmoins joué un grand rôle dans la libération de leur peuple et dans la lutte pour l'indépendance. Jugée de manière globale, la contribution des intellectuels congolais à la démocratisation a néanmoins été bien moindre. La démocratisation n'a pas été au Congo une affaire Dreyfus en permanence, la plupart des intellectuels étant devenus des intellectuels organiques du pouvoir autoritaire. Il est plus que temps que ceux qui se proclament ou sont considérés comme intellectuels se remettent en question, repensent leur rôle dans la société et s'engagent à défendre ses valeurs tout en travaillant à l'amélioration des conditions de vie de leur peuple.

La principale mission de l'intellectuel africain consiste à s'engager activement dans la lutte pour l'indépendance, le développement et la démocratie et de contribuer par ses idées et actions à la renaissance africaine. Savoir appelle responsabilité. L'on ne saurait véritablement se prévaloir de la qualité d'intellectuel sans se reconnaître et assumer une quelconque responsabilité sociale.

Notes

1. Déclaration de Dar es-Salaam sur les libertés académiques et la responsabilité sociale des universitaires, Partie IV, Chapitre Deux, Point 50 (1990).
2. Déclaration de Kampala sur la liberté intellectuelle et la responsabilité sociale (1990).

Références

- Achebe, C. (ed) , 1987, *Anthills of the Savannah*, London, Heinemann.
- Ake, C. (ed), 1996, *Democracy and Development in Africa*, Washington, DC, The Brookings Institution.
- Bakary, T.A. (ed), 1992, *La démocratie par le haut en Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan.
- Benda, J. (ed), 1965, *La trahison des clercs*, Paris, J.J. Pauvert.
- Berth, E. (ed), 1914, *Les méfaits des intellectuels*, Paris, Rivière & Cie.
- Biaya, T.K. (ed), 1992, « L'ethnicité au cœur de l'idéologie nationaliste », in M. Kankwenda (ed), *Le Zaïre vers quelles destinées?* Dakar, CODESRIA, pp. 2-17.
- Bongeli, Yeikelo Ya Ato & Ntumba, Lukunga (eds), 1992, « Université, recherche et sous-développement au Zaïre », in M. Kankwenda, ed., *Le Zaïre vers quelles destinées?* Dakar, CODESRIA, pp.169-205.
- Crehan, K. (ed), 2002, *Gramsci, Culture and Anthropology*, University of California Press.
- Eder, M. (ed), 1994, « Economic Democracy: What the Intellectuals do », in S. Soemardjan & K.W. Thompson (eds), *Culture, Development, and Democracy: The Role of the Intellectual*, Tokyo, New York, Paris, United Nations University Press, pp.53-72.
- Finkielkraut, A. (ed), 1987, *La défaite de la pensée*, Paris, Gallimard.
- Goulemot, J.M. (ed), 1990, « L'intellectuel est-il responsable? », in P. Ory, ed., *Dernières questions aux intellectuels*, Olivier Orban, pp. 51-105.
- Ibrahim, J. (ed), 1997, « Political Scientists and the Subversion of Democracy in Africa », in G. Nzongola-Ntalaja & M. Lee (eds), *The State and Democracy in Africa*, Harare, AAPS Books, pp. 114-124.
- Kabeya, N. (ed), 1992, « Éducation permanente : forces et faiblesses du système », in M. Kankwenda, ed., *Le Zaïre vers quelles destinées?* Dakar, CODESRIA, pp. 233-257.
- Kalele-ka-Bila (ed), 1992, « Les idéologies régionalistes », in M. Kankwenda, ed., *Le Zaïre vers quelles destinées?* Dakar, CODESRIA, pp.18-45.
- Lévy, B.H. (ed), 1987, *L'éloge des intellectuels*, Paris, Grasset.
- Lindenberg, D. (ed), 1990, « L'intellectuel est-il une spécialité française? », in P. Ory, ed., *Dernières questions aux intellectuels*, Olivier Orban, pp.155-205.
- Mangu, A Mbata B., 2002, « The Road to Constitutionalism and Democracy in post-colonial Africa: The Case of the Democratic Republic of Congo », unpublished LLD Thesis, University of South Africa.
- Mangu, A Mbata B., 2003, « Constitutions sans constitutionnalisme, 'démocraties autoritaires' et responsabilité sociale des intellectuels en Afrique centrale : quelle voie vers la renaissance africaine? » Communication à la conférence sous-régionale du CODESRIA pour l'Afrique centrale, Douala, 4-5 octobre.

- Mulambu Mvuluya (ed), 1992, « L'État et sa Structure : quête permanente de la stabilité ? », in M. Kankwenda, ed., *Le Zaïre vers quelles destinées?* Dakar, CODESRIA, pp.47-87.
- N'da, P. (ed), 1987, *Les intellectuels et le pouvoir en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan.
- Nzongola-Ntalaja, G. (ed), 1994, *The Democratic Movement in Zaïre 1956-1994*, Harare, AAPS.
- Nzongola-Ntalaja, G. (ed), 1997, « The State and Democracy », in G. Nzongola-Ntalaja, M. Lee, eds., *The State and Democracy in Africa*, Harare, AAPS, pp.9-24.
- Ory, P. (ed), 1990, « Qu'est-ce qu'un intellectuel ? », in P. Ory, ed., *Dernières questions aux intellectuels*, Olivier Orban, pp.9-50.
- Ory, P. et J.F. Sirinelli (ed), 1986, *Les intellectuels en France, de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin.
- Prochasson, C. (ed), 1990, « Y a-t-il un âge d'or des intellectuels ? », in P. Ory, ed., *Dernières questions aux intellectuels*, Olivier Orban, pp.107-153.
- Rajace, F. (ed), 1994, « Intellectuals and Culture: Guardians of Traditions or Vanguard of Development », in S. Soemardjan, K.W. Thompson, eds., *Culture, development, and Democracy: The role of the Intellectual*, Tokyo, New York, Paris, United Nations University Press, pp.39-52.
- Sartre, J.P. (ed), 1949, *What is Literature?* New York, Philosophical Library.
- Sartre, J.P. (ed), 1972, *Plaidoyer pour les intellectuels*, Paris, Gallimard.
- Sivaraksa, S. (ed), 1994, « Culture, Development, and Democracy: The Role of Intellectuals », in S. Soemardjan, K.W. Thompson, eds., *Culture, Development, and Democracy: The Role of the Intellectual*, Tokyo, New York, Paris, United Nations University Press, pp.73-83.
- Young, C. (ed), 1979, *Introduction à la politique congolaise*, Kinshasa, PUZ.